

CHAPONOST IMMIGRATION

La solidarité s'organise autour de jeunes migrants mineurs errant sur la commune

Depuis mi-octobre, la cure, les Cartières (maison d'accueil associative) et des habitants recueillent ponctuellement des jeunes migrants dans l'attente d'un rendez-vous à la Maison du Rhône, avant une prise en charge par l'aide sociale à l'enfance si leur minorité et leur isolement sont reconnus.

Le curé de la paroisse, l'abbé Gaël de Breuvand, explique : « Le 15 octobre, des paroissiens ont trouvé des jeunes migrants sous le porche de l'église. Ils me les ont amenés à la cure. Depuis, ponctuellement, d'autres viennent sonner à ma porte ou à celle des Cartières avec qui je suis en contact. Au total, j'ai reçu une vingtaine de migrants venant essentiellement de Côte d'Ivoire, de Guinée ou du Mali. Ils dorment la nuit et repartent le matin. » Outre les deux structures religieuses communales, des habitants, membres ou non du collectif d'accueil à Chaponost qui hébergent régulièrement des demandeurs d'asile, ont pris en charge certaines de ces personnes.

« Notre situation est différente de la Métropole, indique l'abbé. Les jeunes arrivent pour leur rendez-vous d'évaluation et repartent en-



■ Les jeunes arrivent pour leur rendez-vous d'évaluation et repartent ensuite. Photo d'illustration Philippe VACHER

ZOOM

Qu'est-ce qu'un mineur non accompagné ?

Au sens réglementaire « un mineur est considéré comme non accompagné lorsqu'aucune personne majeure n'en est responsable légalement sur le territoire national ou ne le prend effectivement en charge et ne montre sa volonté de se voir durablement confier l'enfant, notamment en saisissant le juge compétent. » Si les adultes migrants peuvent demander l'asile une fois arrivés en Europe, les

mineurs non accompagnés dépendent d'un autre dispositif. L'Etat français a l'obligation de leur apporter assistance. Il a délégué cette mission aux départements qui doivent les recevoir, évaluer leur minorité et s'ils sont bien isolés. Si c'est le cas, l'aide sociale à l'enfance prendra la suite. Dans le cas contraire, l'errance continue faute de statut et de possibilité de déposer une demande d'asile.

suite, soit pris en charge par le département soit parce qu'ils ont été déboutés. Ils ne restent pas sur la commune, je n'ai pas observé ce phénomène d'errance à Brignais où j'exerce aussi. »

« Nous cherchons des solutions »

Des citoyens s'interrogent sur la mise à disposition de logements d'hébergement d'urgence par la commune au titre de la loi Dalo et de solutions plus pérennes à apporter par les autorités et auraient, d'après nos informations, contacté la mairie.

Cette venue d'étrangers est liée à la désignation de la Maison du Rhône de Chaponost comme centre d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés pour le département du Rhône depuis le lundi 2 octobre dernier (lire par ailleurs).

Cet afflux engendre une situation difficile que reconnaît sans peine le département débordé par le phénomène dans des proportions néanmoins moindres que son voisin métropolitain. « Mais nous cherchons des solutions », concilient les services. En attendant, chaque nuit, à Chaponost et ailleurs, des jeunes dorment dehors dans l'attente d'un hébergement.

VOURLES

Onze nouveaux élus au conseil municipal des enfants

Onze nouveaux élus issus des établissements Louis-Querbes et Girard-Désargues ont été accueillis par Elyane Clop, adjointe aux Affaires scolaires, et Élisabeth Cheneau, conseillère municipale, pour leurs premiers pas en mairie. La fierté d'avoir été choisis par leurs camarades et de les représenter auprès des élus adultes se lit sur leur visage et les projets qui les avaient conduits à être candidats, ont été longuement évoqués. Hugo, Célian, Adrien, Côme, Sean, Marceau, Noémie, Rosalie, Alexine, Elsa et Clémé ont été élus pour deux ans, tandis que Valentine Gimenez, actuelle maire, rendra son écharpe en janvier prochain.

Les deux précédentes commissions, sécurité/solidarité/environnement et culture/loisirs, ont été reconduites et une nouvelle dite "commission poubelles" a été proposée. Elle consistera à installer, après repérages, de nouveaux containers de tri sur la commune. Dix élus ont déjà demandé à l'intégrer. La révolution écologique est bien en route avec les nouvelles générations !



■ Le nouveau conseil municipal et les élues Elyane Clop et Élisabeth Cheneau. Photo Laurence SACCU

VERNAISON

Prête à tout pour récupérer ses filles

Chérifa ne regrette rien, de l'effroi qu'elle a pu provoquer et parle avec aplomb. Les cheveux tirés en arrière, la silhouette menue, on la voit bien tenir tête à ceux « qui retiennent ses enfants ». Vivre sans ses filles ? Un « cauchemar ».

Les trois ont été placées en novembre dans un foyer de Vernaizon. Et ça, Chérifa ne le supporte pas. Comme elle a provoqué moult incidents devant la structure, elle y est interdite de séjour. Ce qui ne l'a pas empêchée d'y rentrer, mardi matin, et d'exploser. Coups de pied dans la porte, hurlements, deux membres du personnel bousculés, griffés, pris à la gorge, traités de tous les noms, etc. Encore une fois, elle est embarquée par les gendarmes. Et la voilà en comparution immédiate.

« On peut s'interroger sur sa santé psychologique et sa dangerosité », s'inquiète la partie civile. Le ministère public la menace de la mettre en détention si elle ne se calme pas. La prévenue repart avec trois mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant dix-huit mois.